

Précaires pas poucaves !

Depuis des années c'est toujours la même musique : c'est le travail qui donnerait sa dignité aux individus, et c'est seulement en retrouvant un travail que les précaires retrouveraient la dignité. C'est un discours particulièrement insultant, qui nie notre qualité d'être humain c'est-à-dire d'individu doué de raison et de libre arbitre.

Le gouvernement a décidé de mettre en place une nouvelle réforme du RSA, qui conditionne l'obtention des allocations à l'obligation de faire de 15 à 20h hebdomadaire de travail gratuit. C'est le rétablissement de l'esclavage ! Mais déjà aujourd'hui, Pôle emploi (qui s'appellera bientôt France Travail) nous met une pression incroyable pour nous obliger à accepter n'importe quel travail. Pour les prochaines compétitions sportives (Coupe du Monde de Rugby, Jeux Olympiques), les organisateurs manquent de bras pour faire la sécurité. Qu'à cela ne tienne, Pôle Emploi a été chargé de ratisser le plus largement possible pour recruter des vigiles et autres agents de contrôles.

Mais tous les précaires n'acceptent pas de se transformer en auxiliaire de police. C'est une question de dignité !

Les Jeux Olymfrics ne nous concernent pas ! Pôle emploi veut nous forcer à accepter d'être agents de sécurité pour les Jeux Olympiques en nous obligeant à suivre les formations d'agents de sécurité.

Nous refusons d'être utilisés comme des barrières humaines et mettre notre intégrité en danger pour protéger de riches oisifs.

Nous ne voulons pas participer à cette fête du nationalisme qui nous met en danger en attisant les haines et les conflits.

Pôle-Emploi doit reconnaître le droit à l'objection de conscience !

Pas de radiation pour refus de servir de chair à canon des JO !

CNT-AIT (Syndicat anarchiste)

mail : contact@cnt-ait.info Site : <http://cnt-ait.info>

Si vous souhaitez refuser la formation d'agent de sécurité sans risquer d'être radié, vous devez écrire à votre conseiller pour en justifier les raisons. Les motifs pour refuser légalement une formation sont la nature de la formation, le calendrier, la durée ou le coût de la formation. Si vous avez des raisons médicales – de préférences attestées par un médecin - qui sont incompatibles avec la fonction d'agent de sécurité, cela peut aussi être un motif recevable.

Précaires pas poucaves !

Depuis des années c'est toujours la même musique : c'est le travail qui donnerait sa dignité aux individus, et c'est seulement en retrouvant un travail que les précaires retrouveraient la dignité. C'est un discours particulièrement insultant, qui nie notre qualité d'être humain c'est-à-dire d'individu doué de raison et de libre arbitre.

Le gouvernement a décidé de mettre en place une nouvelle réforme du RSA, qui conditionne l'obtention des allocations à l'obligation de faire de 15 à 20h hebdomadaire de travail gratuit. C'est le rétablissement de l'esclavage ! Mais déjà aujourd'hui, Pôle emploi (qui s'appellera bientôt France Travail) nous met une pression incroyable pour nous obliger à accepter n'importe quel travail. Pour les prochaines compétitions sportives (Coupe du Monde de Rugby, Jeux Olympiques), les organisateurs manquent de bras pour faire la sécurité. Qu'à cela ne tienne, Pôle Emploi a été chargé de ratisser le plus largement possible pour recruter des vigiles et autres agents de contrôles.

Mais tous les précaires n'acceptent pas de se transformer en auxiliaire de police. C'est une question de dignité !

Les Jeux Olymfrics ne nous concernent pas ! Pôle emploi veut nous forcer à accepter d'être agents de sécurité pour les Jeux Olympiques en nous obligeant à suivre les formations d'agents de sécurité.

Nous refusons d'être utilisés comme des barrières humaines et mettre notre intégrité en danger pour protéger de riches oisifs.

Nous ne voulons pas participer à cette fête du nationalisme qui nous met en danger en attisant les haines et les conflits.

Pôle-Emploi doit reconnaître le droit à l'objection de conscience !

Pas de radiation pour refus de servir de chair à canon des JO !

CNT-AIT (Syndicat anarchiste)

mail : contact@cnt-ait.info Site : <http://cnt-ait.info>

Si vous souhaitez refuser la formation d'agent de sécurité sans risquer d'être radié, vous devez écrire à votre conseiller pour en justifier les raisons. Les motifs pour refuser légalement une formation sont la nature de la formation, le calendrier, la durée ou le coût de la formation. Si vous avez des raisons médicales – de préférences attestées par un médecin - qui sont incompatibles avec la fonction d'agent de sécurité, cela peut aussi être un motif recevable.